

RÈGLES LOCALES ET «L'ÉTIQUETTE»

1. Les hors limites

- Ils sont définis par des piquets blancs et/ou des lignes blanches ainsi que le mur et la barrière au trou no 4. Pas de dégagement sans pénalité du mur/barrière.
- Les filets de protection et ses poteaux le long des trous no 9, 11, 12, 14, 15. Pas de dégagement sans pénalité des filets/poteaux.
- Le treillis et ses poteaux entourant l'installation de traitement des eaux au trou no 9, 11 et 12. Pas de dégagement sans pénalité du treillis/poteaux.
- La rive sud du lac au trou no 10.

2. Zone écologique

La zone écologique à droite des trous 4 et 8 est une zone écologiquement sensible. **Il est interdit d'y pénétrer.** Si une balle tombe dans cette zone, ou s'il y a évidence raisonnable qu'elle y soit perdue, le joueur procède selon la Règle 26.1.

3. Obstructions amovibles

- Les pierres dans les bunkers, R. 24.1.
- Les piquets et les chaînes de délimitation (excepté les piquets blancs).

4. Obstructions inamovibles

- Le chalet au départ du trou no 1. Si vous avez la certitude que votre balle y est perdue sous la construction, une balle de substitution peut être droppée au plus près de l'endroit où elle est entrée. Règle 24-2b.
- Les arbres avec tuteurs.
- Les chemins aménagés. Tous les autres chemins ou traces laissées par des véhicules font partie intégrante du parcours.
- Le filet de protection et ses poteaux au départ du trou no 1.
- Le filet de protection et ses poteaux au green du trou no 9, droppez dans la dropping-zone (DZ) prévue à cet effet.

- Aux trous 5 et 6, toute balle reposant ou touchant une racine, pourra être dégagée selon la règle 25.1.

5. Obstacles d'eau

- Aux trous 7 et 10, toute balle perdue dans l'obstacle d'eau pourra, en plus des possibilités offertes par la Règle 26 être droppée, avec 1 coup de pénalité, dans la dropping-zone (DZ) prévue à cet effet.
- Trou no 10. Cet obstacle se trouve dans une zone sensible, il est interdit d'y pénétrer et d'y jouer.
- Aux trous no 12, 15 et 17, toute balle perdue dans l'obstacle d'eau derrière le green sera droppée, avec un coup de pénalité, dans les dropping-zones (DZ) prévues à cet effet.

6. Instruments optiques

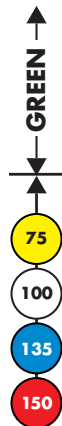
L'utilisation d'instruments pour mesurer exclusivement les distances est autorisée.

Lutte contre le jeu lent

- Anticipez sur votre jeu et sur vos déplacements.
- Laissez passer obligatoirement dès que vous commencez la recherche d'une balle ou dès que vous avez un trou franc de retard.

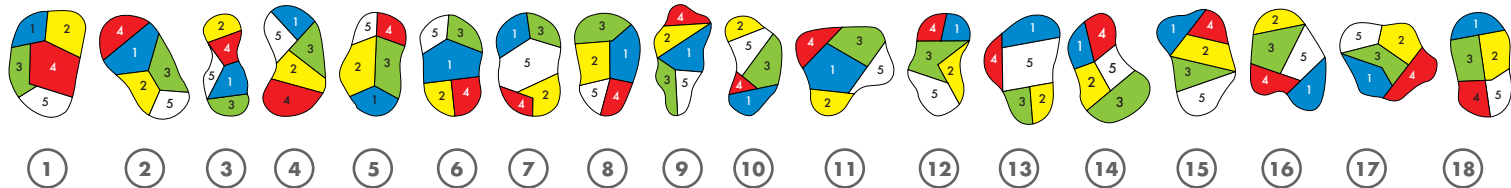
Respect du terrain et des joueurs

- Ratissez les bunkers / Relevez les pitches sur les greens / Remettez vos divots, même dans le rough / Ne faites pas de coups d'essai sur les départs / Respectez les consignes données par les commissaires.
- Il est interdit de jouer tant que les joueurs qui vous précèdent ne sont pas hors d'atteinte.
- Ne gênez pas un joueur qui s'apprête à jouer.



CARTE DE SCORE





		TROUS									1	2	3	4	5	6	7	8	9	OUT	10	11	12	13	14	15	16	17	18	IN	OUT	TOTAL
Hommes	Blancs SR 134/CR 72.2	314	147	285	407	441	375	168	401	328	2866	126	387	453	317	431	378	175	247	346	2860	2866	5726									
	Jaunes SR 132/CR 70.6	302	121	285	407	426	355	163	375	316	2750	120	372	440	305	418	363	156	232	328	2734	2750	5484									
	PAR	4	3	4	5	5	4	3	4	4	36	3	4	5	4	5	4	3	4	4	36	36	72									
	Handicap	7	17	9	13	11	5	15	3	1		14	4	10	18	8	2	16	12	6												
Dames	Bleus SR 135/CR 74.8	292	110	261	387	405	342	124	366	304	2591	114	358	409	282	402	346	141	220	306	2578	2591	5169									
	Rouges SR 131/CR 73	280	105	249	373	391	326	122	332	278	2456	79	348	399	269	383	334	135	214	277	2438	2456	4894									

Signature du marqueur: _____

Signature du Joueur: _____